

Bulletin municipal n° 67  
Hiver 2016

Saint-Romain-Lachalm

*L'Écho  
de nos sapins*

*By Manu*

# BONNET CARRELAGES

Vente et pose de carrelage  
& tout type de chapes

43200 YSSINGEAUX

SIRET: 38214798100031

APE: 4333Z

TEL: 04.71.65.57.24

FAX: 04.71.65.51.43

GSM: 06.81.13.06.14

email: bonnetcarrelages@orange.fr



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE  
TRAVAUX PUBLICS, TERRASSEMENT  
CHARPENTE, COUVERTURE  
ZINGUERIE

S.A.R.L. G. PEYRARD

ZA La Chavana - 43220 RIOTORD  
Tél. 04 71 75 31 58 - Fax 04 71 75 32 72  
Site Internet : [www.egbtp-peyrard.com](http://www.egbtp-peyrard.com)  
Email : [egbtp.peyrard@orange.fr](mailto:egbtp.peyrard@orange.fr)

**OBOTOIT** GUILLAUME LARDON  
CHARPENTES ET OSSATURES BOIS

Lichemalle - 43620 Saint-Pal-de-Mons  
[obotoit.guillaumelardon@orange.fr](mailto:obotoit.guillaumelardon@orange.fr)

Tél. / Fax : 04 71 56 43 90



Travaux routiers – Cours de villas

PAULET & Cie – Ets de COLAS RAA

ZI Les Taillas — 43600 STE SIGOLENE

Tél : 04 71 66 46 46 Fax : 04 71 66 14 24

**François CIMINO**  
**NETTOYAGE**

.Vitres  
.Décapage  
.Débarras  
.Moquette



Lieu-dit « Cîtres »  
43620 St-Romain-Lachalm

tél : 04 71 61 27 05  
port : 06 12 13 77 51

**SARL ROUCHON TP**  
TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENT



Tél. 04 71 61 90 29  
fax. 04 71 61 90 43  
Port. 06 24 03 59 45  
ZA Le Solier  
43220 DUNIERES  
e-mail : [rouchontp@orange.fr](mailto:rouchontp@orange.fr)

**EIFFAGE**

ÉNERGIE

INFRASTRUCTURES  
LOIRE AUVERGNE

Éclairage public  
Vidéosurveillance  
Réseaux Secs  
Fibre optique

11, Bd Grün er – 42230 Roche la Molière  
Tél : 04 77 43 21 43 – Fax : 04 77 43 21



**[www.agridiscount.fr](http://www.agridiscount.fr)**

tout pour l'agriculture en un clic  
Motoculture — Machines agricoles  
Équipement d'élevage — Atelier spécialisé  
La Rochette

43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY  
Tél : 04 71 61 17 43

**T.R.V.**  
Travaux Publics et Paysagers

[www.travaux-publics-trv.fr](http://www.travaux-publics-trv.fr)  
P. SOUVIGNET : 06 07 78 64 35

Abattage et élagage mécanique  
Broyeur de branches  
Pour collectivités et particuliers  
Devis gratuit



11 mètres 50 de portée

**EIFFAGE**  
ROUTE

TRAVAUX D'ENROBES  
TRAVAUX DE VOIRIE

Zone Artisanale de Lavée – BP 56  
43200 YSSINGEAUX  
☎ : 04.71.65.10.01 – Fax : 04.71.56.07.86



# Édito

En ce mois de décembre, je suis heureux de vous adresser le bulletin municipal de notre commune.

Comme à l'accoutumé, cette tribune, distribuée par les conseillers municipaux dans l'ensemble des foyers de Saint-Romain, est l'occasion de faire le point sur les sujets traités par votre équipe municipale et les activités de nos associations.

Vous découvrirez, en feuilletant ses pages, un supplément communautaire qui présente les services assurés par notre communauté de communes. En effet voilà 20 ans que nos 8 communes ont fait le choix de se regrouper afin de mener des opérations et des réflexions communes. Dès le début, l'économie occupe la majeure partie des compétences et cette ligne de conduite a perduré au fil des années, permettant de dégager des recettes pour financer toutes les compétences communautaires. L'ambiance de travail entre les diverses communes et l'envie de faire progresser notre territoire ont toujours été de mise durant ces deux décennies. Cela permet aujourd'hui d'avoir une communauté de communes qui se porte bien et qui apporte un soutien financier et technique essentiel à nos petites communes rurales.

Après un été radieux durant lequel nos marchés de producteurs ont connus un vif succès à la fois par la qualité des produits proposés mais aussi au travers des animations très appréciées des visiteurs et San Roumis, nous devons aborder l'hiver. Les fortes pluies du 22 novembre ont généré quelques inquiétudes mais peu de dégâts sur les maisons proches des cours d'eau. A présent, la neige pourrait s'inviter sur nos paysages et nos routes. Notre équipe municipale est prête, ainsi que nos 4 déneigeurs particuliers qui connaissent parfaitement les circuits.

## Etat Civil 2016

### Naissances

Ballandraux Nolan - Les Devières- Le 2 mai  
Da Siva Gavilan Enzo - Lot. de Vinçon - Le 31 mai  
Vialla Clémence - La Fayolette - Le 20 juin  
Machizaud Alice - La Rivalière - Le 6 juillet  
Grand Kalie - Gauthier - Le 23 août  
Manevy Lina - Chambaud - Le 10 septembre  
Capritta Julia - Lot. de Vinçon - Le 19 octobre  
Minot Evan - Montchouvet - Le 2 novembre  
Coniglio Vincent - Lot. du Châtaignier - Le 7 novembre  
Coniglio Nathan - Lot. du Châtaignier - Le 7 novembre  
Pouly Kris - Bellevue - Le 9 décembre

### Décès

Heyraud Lucien - Bessous - Le 18 avril  
Frison Claudette née Faure - Cîtres - Le 22 avril

### Baptême républicain

Padet Maël - Le 19 juin



Dans ce domaine, comme dans tous les autres services auprès des habitants, vos conseillers municipaux s'attachent à gérer au mieux toujours dans l'intérêt commun de notre collectivité. Bien sûr, le quotidien est important, mais il faut aussi prévoir l'avenir et entretenir notre patrimoine. En plus des chantiers en cours, vous trouverez dans cette édition l'étude d'un projet qui n'était pas prévu au plan de mandat mais pour lequel le conseil municipal a souhaité lancer une réflexion : il s'agit de la réhabilitation du bâtiment de la cure en maison à destination de la jeunesse, des services à la personne et des associations.

En cette période de froid, il ne vous reste plus qu'à vous installer confortablement au coin du feu et profiter de la lecture des pages rédigés par les nombreux partenaires de ce bulletin.

**Je vous donne rendez vous pour notre traditionnelle cérémonie des vœux à la salle des fêtes le dimanche 8 janvier à 10h30, vous êtes toutes et tous les bienvenus, nouveaux habitants n'hésitez pas à venir à la rencontre de la population et de vos élus.**

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, de bonnes vacances aux enfants et un joyeux Noël à toutes et à tous, ainsi qu'une très belle année 2017.

Le Maire, Jean-Michel POINAS

En ce mois de décembre 2016, un événement particulièrement singulier et rare s'est produit sur la commune. Voilà 47 ans que cela n'était pas arrivé, le mercredi 7, le petit Kris Pouly, fils d'Adrien et Aurélie a choisi de voir le jour chez lui. Nos pompiers, dont Camille la tatie du nouveau né, ont mis au monde le petit garçon dans sa maison à Bellevue. Beaucoup de stress, d'émotion, et surtout un grand bonheur au final pour cet événement exceptionnel. Nous félicitons les parents, grands parents et arrière grands parents à l'occasion de l'arrivée de Kris, et nos pompiers qui ont parfaitement géré cette naissance. Bienvenue à Kris, qui a marqué, par son empressement, l'histoire de notre commune.



# Travaux

## Accessibilité

**Comme prévu, la mise en accessibilité de la Mairie et l'Agence Postale est terminée.** Vous apprécierez le nouvel aménagement des lieux qui offre un accès facilité pour tous, une luminosité accrue et une attente moins longue entre les services administratifs et postaux. L'espace de travail des secrétaires a été revu pour un meilleur confort de travail, les moquettes usagées ont été remplacées par du carrelage pour faciliter l'entretien du sol et les murs ont été repeints pour rafraîchir un peu le rez-de-chaussée après plus de 20 ans de fonctionnement. Ces travaux ont été réalisés uniquement par des entreprises de la commune ou très proches :

Maçonnerie : Guillaumond Construction

Menuiseries : Rasclé Joseph et Charra Jean

Plâtrerie Peinture : Vacher Riocreux et Riou Franck

Carrelage : Delaigue Jean Pascal

Electricité : Quioc Raphaël Progeo

Les délais de commande nous ont contraints à un léger retard, mais la bonne entente entre artisans et la coordination de Bruno Chenu, Architecte de Monistrol-sur-Loire nous ont permis de reprendre possession du secrétariat avant la fin de l'année. Qu'ils en soient remerciés, ainsi que nos secrétaires, pour leur patience et leur bonne organisation pour assurer toutes leurs missions sans interruption de service.

Le mobilier de l'Agence Postale a été fourni par le groupe la Poste afin d'équiper le nouveau bureau.

Pour 2017, ce sont tous nos autres bâtiments communaux qui seront mis aux normes d'accessibilité (gymnase, médiathèque, église, commerces, stationnements) afin de répondre aux exigences réglementaires et assurer un service public pour tous.



## Hommage

**Le père Jean VIALLETON nous a quitté le 19 novembre 2016** à Pau, après deux années de retraite à Rosières puis Polignac. Il était arrivé à Saint-Romain en 1995, suite aux événements tragiques subis en Afrique au Rwanda. Originaire d'une famille de pâtisseries Duniérois, il a été rattaché à notre paroisse qui n'avait plus de curé de village. Il a assuré pendant environ 19 ans les offices religieux sur notre commune et il a été un très fidèle lecteur de nos archives municipales. Cela nous a valu de nombreux articles dans notre bulletin, tous plus intéressants les uns que les autres, mettant en valeur notre patrimoine ou l'histoire de notre commune. Pour toutes ses participations à nos publications, nous tenons à lui rendre hommage dans cette édition.



# Voirie

**Les travaux de voirie ont été réalisés comme prévu en octobre.**

Le chemin entre la Rivalière et Chazotte, la rue du Châtaigner près de la caserne ont été revêtus en enrobé. Des reprises ont été effectuées sur la Fabrique près la Rivalière, sur la Borie ; un enrochement a été créé à Lautat pour retenir le chemin qui s'affaissait ; le tour des toilettes publiques a aussi été enrobé pour respecter l'accessibilité depuis la place du village. Nous avons également fait installer un ralentisseur sur une voie communale de plus en plus fréquentée à la Revicole. En effet, ce chemin est



très emprunté depuis quelques temps et le radar pédagogique que nous avons installé nous a confirmé des vitesses excessives. A titre exceptionnel, nous avons décidé l'installation de ce dispositif afin de sécuriser le carrefour près de la cabane des chasseurs.



# Assainissement

**Le curage de la lagune de la Faye a été réalisé en octobre dernier.**

Par malchance, nous sommes tombés sur une semaine pluvieuse, ce qui n'a pas facilité l'opération. L'entreprise Hervé Moine de Saint-Victor-Malescours a réalisé l'accès au lagunage en préalable aux travaux, ainsi que le nettoyage des berges du bassin et la pose d'une cloison siphonoïde, sur les conseils des services du Conseil Départemental, afin d'améliorer le traitement des eaux usées du village de la Faye. Un grand merci aux trois propriétaires de chevaux qui ont mis à disposition leurs terrains pour nous permettre l'épandage des boues de cette lagune et à Jean-Yves Robin pour l'accès à la Lagune.



**Concernant l'étude pour la nouvelle station d'épuration du Bourg, elle est bien avancée.**

Les diagnostics des ouvrages et du réseau ont été réalisés ainsi que des inspections nocturnes et caméra afin d'identifier les éventuelles entrées d'eaux claires dans nos réseaux ou les avaries sur les canalisations. Les premiers éléments de cette étude nous amènent à retenir une capacité d'environ 680 équivalents habitants afin de tenir compte de ce qui arrive déjà à la station de Rullière et de l'évolution démographique sur les 30 années à venir. Ce dimensionnement devra encore être affiné en fonction des derniers éléments de l'étude.

Parallèlement à ce dossier, un zonage d'assainissement collectif nous est imposé pour définir les limites des terrains desservis par ce service, il est en cours de finalisation et fera l'objet d'une enquête publique.

**Transfert Eau et Assainissement à la Communauté de communes**

Le Pays de la Jeune Loire a également retenu le bureau d'étude qui va faire l'état des lieux des pratiques de chacune des communes de l'Yssingelais en matière d'eau potable et d'assainissement. La mission débute par une visite de terrain de l'ensemble des dispositifs d'eau et d'assainissement ainsi que des entretiens avec les élus, les techniciens et les services municipaux afin de connaître parfaitement l'organisation et le coût de cette gestion des eaux. Notre commune a été visitée en décembre, le rendu de ce travail conséquent à l'échelle du Pays sera présenté courant 2017.

**Il permettra de mesurer les impacts financiers et techniques du transfert de ces compétences depuis les communes vers les communautés de communes qui est prévu à l'horizon 2020.**

# Personnel

**Après le départ d'un de nos employés en juillet dernier, vous avez pu apercevoir deux nouveaux agents techniques œuvrer sur notre commune.**

Il s'agit de Jean-Paul Grail, de Dunières, et de Yoann Mounier, de Saint-Just-Malmont. Tous deux ont été recrutés en contrat aidé afin de renforcer notre équipe. Ils ont déjà suivi des formations : espaces verts, CACES, permis poids lourds, afin de compléter leur compétence individuelle. Bienvenue à tous les deux au sein de notre équipe technique et merci de leur engagement au service de notre commune.

Nous avons également titularisé Laura Lombard, de Saint-Pal-de-Mons, qui assure les missions d'assistante maternelle auprès des enfants de notre école publique intercommunale à Lichemialle ; elle accompagnera Yolande afin d'aider l'équipe enseignante et gérer la cantine et le périscolaire.



# Adressage

**Depuis plusieurs mois, nous menons une campagne d'adressage sur la commune. Cette opération obligatoire, et en partenariat avec la poste, est nécessaire pour nos services de secours, de livraisons et surtout pour avoir accès au Haut débit.**

Nous avons voulu nous faire aider d'habitants volontaires afin d'avoir des propositions proches des souhaits de la population. Nous avons constitué des groupes en fonctions des secteurs géographiques à nommer. Les habitants ont fait des recherches dans les archives, sur internet, dans leurs effets personnels pour donner à nos rues le nom qui les caractérisent. Nous avons apporté un soin particulier à ce que les noms choisis ne perturbent pas les usagers et les habitudes.

Dans le bourg, la numérotation se fera de façon numérique et dans les villages la numérotation se fera de façon métrique. Chaque maison aura un numéro.

Prochainement, les noms des rues vont être votés par le Conseil municipal. Les habitants devront par la suite envoyer leurs nouvelles adresses aux différents organismes.

**Vous pouvez venir consulter le nom de votre rue en mairie.**

Nous tenons à remercier le groupe de volontaires qui ont apporté leur enthousiasme lors de nos différentes réunions, riches d'anecdotes, de souvenirs et d'échanges.



photos Josiane André

# Impôts locaux

## Quelques précisions concernant le calcul des sommes appelées par le Trésor Public pour vos impôts locaux.

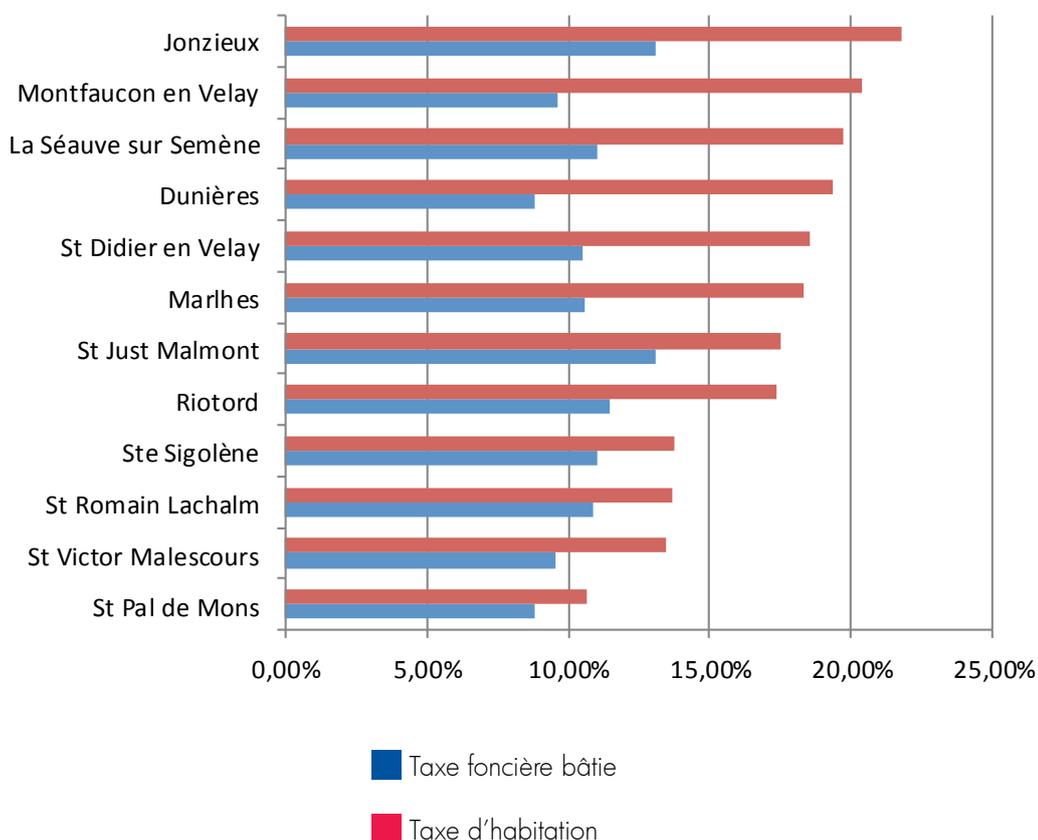
La taxe foncière est redevable par les propriétaires d'habitations et de terrains (foncier bâti et non bâti). La taxe d'habitation est demandée à tous les foyers, locataires comme propriétaires. Certaines exonérations sont possibles en fonction des situations individuelles (âge, situation précaire,...).

La base du calcul de ces taxes est la valeur locative cadastrale de l'habitation et de ses dépendances, elle est calculée selon un forfait défini en 1970 et revalorisée chaque année selon un coefficient voté par le Parlement. Cela équivaut en principe à un loyer théorique si la propriété était louée.

Elle dépend de la valeur du bien (surface, confort, environnement, état d'entretien,...) et elle est pondérée par la situation familiale, ce qui donne une valeur locative cadastrale nette. Cette valeur est calculée par les services

fiscaux, la commune n'intervient en aucun cas dans son calcul qui relève du secret fiscal. En cas de contestation de cette valeur, il convient de prendre l'attache du service des impôts auprès des particuliers à Yssingeaux.

Ensuite, le conseil municipal vote un taux qui, multiplié par cette valeur locative nette, donne le montant de l'impôt à payer. L'augmentation de taux voté par le conseil municipal engendre en moyenne une augmentation de 10 à 14%. La dernière augmentation date de 2009 et le conseil a pris l'engagement de ne pas voter de nouvelle augmentation d'ici la fin du mandat en 2020, cela correspond donc à une augmentation de 1,3 % par an sur 11 années. Les taux des taxes de Saint-Romain sont dans la moyenne des communes de notre strate d'habitants et nous sommes également plutôt situés dans les taux moyens des communes alentours, comme le montre le document ci-contre.



# Projets 2017

Parmi les réalisations prévues en 2016, certaines n'ont pas encore été mises en œuvre. L'aire de jeux à Vinçon a été reçue fin novembre et sera installée par nos services communaux dès que le temps le permettra.



- La réfection du **cours de tennis** est à l'étude.
- Des investissements à **l'école publique** sont validés avec la commune de Saint-Pal-de-Mons, la réhabilitation du terrain de sport extérieur ainsi qu'un nouveau jeu pour les plus petits.

• Pour l'année qui nous attend, nous avons prévu de financer l'implantation de la nouvelle **caserne des pompiers**. Le projet prend du retard, le terrassement aura lieu au plus tôt en fin d'année. Le Conseil municipal a donc planché sur d'autres projets à réaliser, utiles à la vie communale.

• Suite à la vente de la **Maison Lacour**, certaines associations, les jeunes, des services à la personne, nous ont sollicités pour disposer de locaux pour se réunir ou assurer leur service. Le seul bâtiment disponible et propriété de la commune est celui de la cure et de la vicairie, derrière l'église. Ce tènement immobilier est vétuste et n'est pas conforme pour accueillir du public.

Une étude vient donc d'être lancée pour chiffrer le coût de sa réhabilitation. L'idée étant d'accueillir sur deux niveaux les diverses associations ayant sollicité des locaux après avoir vérifié la légitimité.

Nous aurons la possibilité de solliciter diverses subventions sur une telle réalisation en faveur de la jeunesse et des associations (Europe, Etat, Région,

CAF). De plus, notre Communauté de communes peut nous accompagner également avec le soutien du fonds de concours « bâtiments et infrastructure », valable jusqu'à fin 2017. Ces opportunités de financement pourraient réduire significativement le reste à charge pour la commune.

Nous avons lancé une consultation d'architecte et attendons les résultats et le coût de cet aménagement avant de prendre une décision définitive.

• **Illuminations de Noël** : afin d'égayer notre commune durant les périodes de fêtes de fin d'année et suite aux demandes de nombreux administrés, nous avons fait l'acquisition de guirlandes afin de parer le bâtiment de la Mairie, l'église ainsi que 6 candélabres dans le bourg. Ces illuminations LED de dernière génération sont peu gourmandes en énergie et ont été installées par un artisan électricien de notre commune, Bernard Moine. Elles complètent les anciennes guirlandes qui sont posées sur le square du centre bourg ainsi que sur le sapin de Noël gentiment offert par Loulou Clapeyron.

## Repas des aînés

Le 8 octobre se sont réunis à la salle des fêtes 83 personnes de plus de 70 ans pour partager, dans la bonne humeur, un repas offert par la municipalité et préparé par le restaurant La Coquelle des Coissous.



photos Josiane André

# Tri sélectif

## Le mot du SICTOM

**Malgré une augmentation constante des tonnages, nous constatons actuellement une forte dégradation de la qualité du tri.** Il est, par exemple, de plus en plus fréquent de retrouver des sacs d'ordures ménagères, des bouteilles en verre, du bois ou des déchets verts dans les bacs jaunes. Le pourcentage des erreurs de tri atteint aujourd'hui fréquemment 40 %. Il nous arrive même de retrouver des déchets plus « surprenants » tels qu'une yaourtière, un tracteur à pédales pour enfants ou encore une piscine gonflable en plastique de 15 Kg.

Rappelons tout de même que le service de collecte et de traitement des déchets est financé par les impôts des administrés via la taxe foncière, et que de tels incivismes risquent d'induire une forte augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. En effet, les déchets non conformes aux consignes de tri ne font pas l'objet d'un soutien financier de la part d'éco-emballages bien que la prestation de tri nous soit facturée de la même manière, qu'il s'agisse de déchets valorisables ou

non. De plus, les objets non recyclables doivent être conduits vers une filière d'enfouissement par notre centre de tri qui nous répercute le coût de mise en décharge. Enfin, cela peut empêcher le recyclage des autres emballages et conduire à la perte totale du gisement.

D'autre part, on remarque depuis quelques années que le tri du verre sur le territoire du SICTOM Velay Pilat est en perte de vitesse.

En effet la moyenne nationale en milieu mixte rural est de 35,4Kg/an/habitant alors que nous ne collectons que 28,5 Kg/an/habitant. En revanche, nous tenons à vous féliciter car les erreurs de tri sont inférieures à la moyenne (6,7 Kg/an/habitant, contre 7,1 au niveau national). De son côté, le SICTOM procède actuellement à une analyse plus poussée en vue de rajouter des colonnes là où cela semble nécessaire mais aussi et surtout revoir les emplacements qui, dans certains cas, ne sont pas judicieux. Ce phénomène de ralentissement dans le tri du verre se



rencontre aussi à l'échelle nationale où encore 600 000 tonnes d'emballages en verre se retrouvent chaque année dans les ordures ménagères, ce qui représente environ 50 emballages en verre/habitant et par an.

Si chaque habitant apportait 1 bouteille et 2 pots ou bocaux en verre de plus chaque mois, la performance de notre collectivité augmenterait de 3 Kg/an/habitant. La collectivité économise en moyenne 130 €/tonne de verre triée.

### ATTENTION !

**Jeté dans la nature le verre va mettre 4 000 ans à se décomposer !**

**LE VERRE SE RECYCLE**

**À 100 % ET À L'INFINI**

L'avenir de notre planète est à présent un enjeu mondial auquel chacun peut, et doit apporter sa contribution. Rappelez-vous qu'il n'y a pas de petits gestes quand nous sommes plusieurs milliards à les faire.

Les ressources naturelles se font plus rares et plus précieuses et il est impératif de les économiser. Le recyclage permet de préserver les matières premières telles que l'eau, le minerai de fer ou le pétrole, mais pour cela n'oubliez pas que sans tri, il n'y a pas de recyclage et que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

### QUELQUES PRECISIONS :

- Le SICTOM Velay Pilat rappelle aux administrés que seuls les déchets stockés dans des contenants homologués sont pris en charge. En effet, la réglementation française interdit la collecte par le biais de sacs ou de poubelles ne pouvant pas être accrochés à l'arrière du véhicule de collecte. Les bacs individuels doivent donc répondre obligatoirement à la norme NF EN 840-1. Ces mesures permettent de garantir la santé et la sécurité des agents et de minimiser les risques de troubles musculo-squelettiques.
- Le SICTOM vous rappelle également qu'il est interdit de stationner son véhicule devant les conteneurs collectifs afin de ne pas perturber le service de collecte. Dans le cas contraire, les bacs risquent de ne pas être collectés.
- Nous vous rappelons que la loi n'autorise plus les véhicules de collecte à circuler en marche-arrière. De trop nombreux accidents mortels se sont produits en effectuant de telles manœuvres. Les camions ne sont donc autorisés à reculer que dans le cadre d'une manœuvre. Les services du SICTOM sont donc contraints réglementairement de supprimer les points de collecte nécessitant une marche arrière pour y accéder.



# Vivre ensemble au Pays de Montfaucon



Dunières, Montfaucon-en-Velay, Montfargand, Kercoules, Riotord, St-Bonnet-le-Froid, St-Julien-Molhesabaie, St-Romain-Lechaux  
Bulletin n°10 - 2016

## Le Mot du Président...

La Communauté de Communes du Pays de Montfaucon a été créée par arrêté du Préfet de la Haute-Loire en date du 27 décembre 1996.

Née d'une démarche volontariste des élus de l'époque, ce territoire de solidarité s'est structuré au fil des années grâce à une stratégie ambitieuse inscrite dans la durée, et à des élus mobilisés et des agents impliqués et fiers d'assurer une mission de service public.

Il va de soi que les objectifs clairement énoncés reposaient sur le triptyque suivant :

- accueillir et accompagner les acteurs économiques du territoire,
- doter l'espace communautaire d'équipements structurants favorisant l'attractivité,
- proposer et assurer la gestion de services à la population visant à assurer une solidarité entre les habitants.

La mise en œuvre d'une gestion rigoureuse, privilégiant l'investissement au fonctionnement, a permis à notre collectivité d'être régulièrement citée en exemple.

En complément des équipements de qualité qui ont été réalisés au cours de ces dernières années (piscine, voie verte, maison médicale...), le soutien aux Communes n'a fait que se renforcer, leur permettant de poursuivre la réalisation d'opérations locales vitales pour le rayonnement de chacune d'elles.

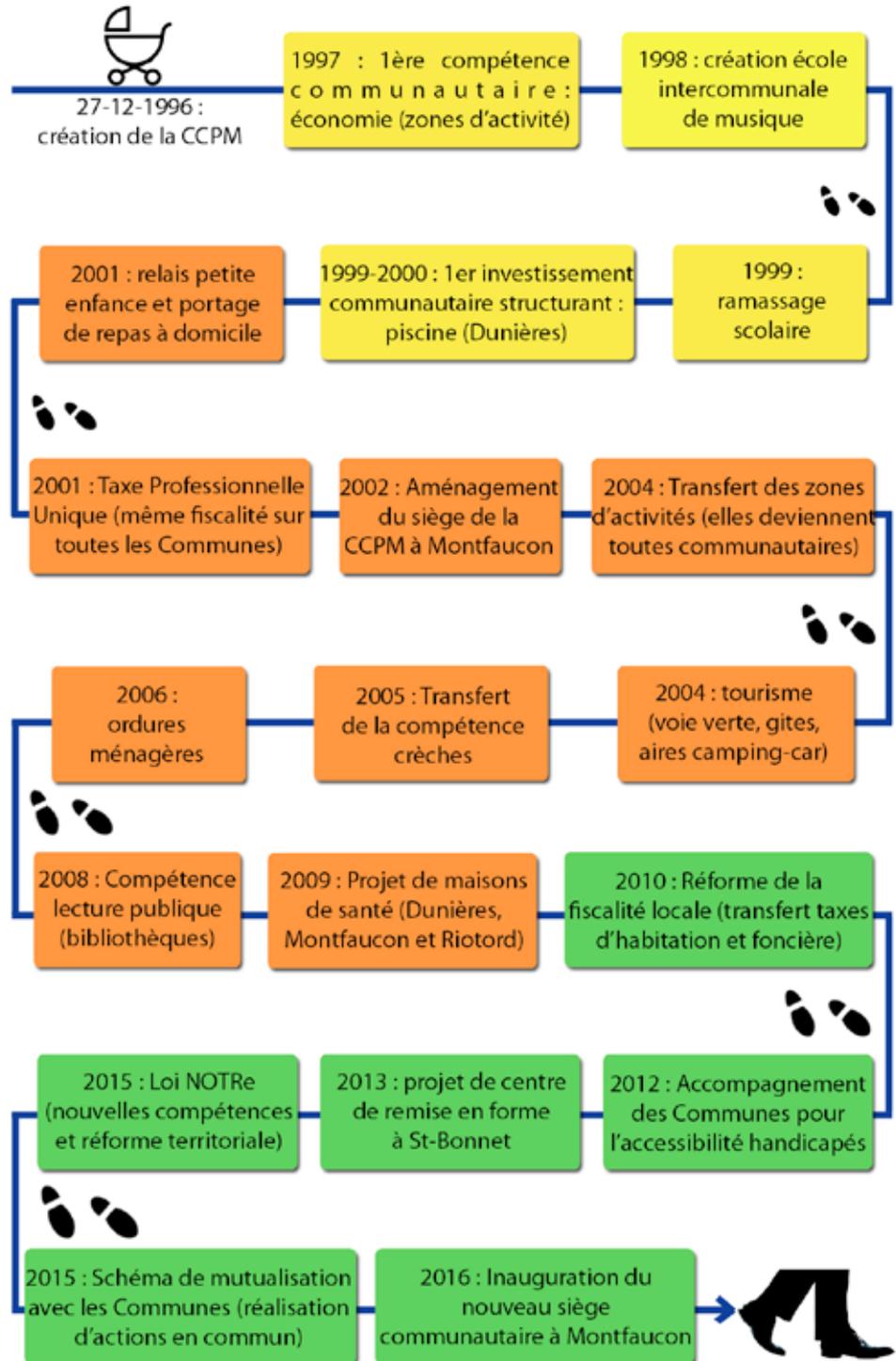
Sans bruit, mais avec la plus grande détermination, en optimisant toutes les possibilités de financements, nous avons organisé notre territoire afin de le rendre plus attractif et plus solidaire, et donc plus fort pour faire face aux enjeux de demain. Au seuil de cette nouvelle année, il me revient, au nom des élus et des agents de notre collectivité, de vous adresser nos vœux les plus sincères pour 2017.



**Olivier CIGOLOTTI**  
Sénateur de la Haute-Loire  
Président de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon

## Les 20 ans de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes du Pays de Montfaucon (CCPM) vient de passer le cap des 20 ans d'existence. Petit retour en arrière sur les dates clé de l'histoire de la CCPM :



**Depuis la création de la Communauté de Communes, le développement économique est toujours la priorité des élus communautaires.**

En 20 ans, l'intervention économique de la CCPM a profondément évolué tant sur les domaines que sur son périmètre :



**Zones d'activités** : De deux zones intercommunales à l'origine (ZA de Chambaud à Saint-Romain-Lachalm et ZA du Cantonnier à Montfaucon), la CCPM en gère aujourd'hui douze :

- ZA de Ville, du Solier et Faurie à Dunières ;
- ZA de Jacquet et du Cantonnier à Montfaucon ;
- ZA d'Aulagny et du Cantonnier à Montregard ;
- ZA des Lardons à Raucoules ;
- ZA de Mauras et de la Chavana à Riotord ;
- ZA de Larsiallas à Saint-Bonnet-le-Froid ;
- ZA de Chambaud et de Rullière à Saint-Romain-Lachalm.

Toutes ont fait l'objet d'aménagement et d'extension sur cette période, et de nombreux projets sont en cours pour accompagner le développement des entreprises locales.

**Immobilier d'entreprises** : La CCPM loue à des entreprises locales des bâtiments industriels afin de les maintenir sur notre territoire et de les aider dans leur développement.

En parallèle, la CCPM a construit deux pépinières d'entreprises qui ont pour mission d'accueillir pour un temps limité des entreprises (sur la ZA du Cantonnier à Montregard et sur la ZA de Mauras à Riotord).



*Pépinière d'entreprises (Riotord)*

**Aides financières aux entreprises** : Après des premières aides mises en place à la fin des années 90, la CCPM vient d'adopter en 2016 un nouveau dispositif (« fonds d'intervention local ») sur la période 2016-2020 qui permet de mobiliser d'autres financements publics (notamment européens).



**Olivier CIGIOTTI**  
Président de la CCPM  
en charge de l'économie

"L'intervention de la CCPM dans l'immobilier d'entreprises est une particularité locale, car elle ne fait pas partie des compétences habituelles des collectivités publiques. Cette orientation traduit un réel volontarisme des élus communautaires pour accompagner des entreprises locales dans leur développement. Le portage public de ces opérations permettait aux entreprises de mobiliser davantage de subventions publiques ou de palier la défaillance des organismes bancaires parfois frileux à soutenir des projets d'investissement."



*ZA de Chambaud (Saint-Romain-Lachalm)*

**33** hectares de zones d'activités aménagées par la CCPM depuis sa création.

**36** entreprises se sont installées sur ces zones.

**630** emplois sur toutes les zones d'activités de la CCPM.

**18** hectares supplémentaires de zones d'activités sont en projet.

## Question - Réponse

**Concrètement, que peut financer le « fonds d'intervention local » récemment mis en place par la CCPM ?**

Ce fonds est principalement destiné aux entreprises artisanales et commerciales. Il permet de financer des travaux de rénovation d'un local commercial (vitrine, boutique...), l'acquisition de nouvelles machines, la réalisation d'actions de communication ou numériques (conception d'un site internet...).

# Services à la population

**Depuis sa création, la CCPM s'est toujours attachée à mettre en place des services de qualité à la population, dans les domaines culturels, sportifs ou sociaux.**

Les services à la population recouvrent nombre de secteurs différents :

**Piscine** : Ce premier investissement communautaire structurant a permis de répondre aux besoins des établissements scolaires pour l'enseignement de la natation, aux associations locales pour des créneaux sportifs ou de loisirs, et aux habitants.



**Culture** : La CCPM a développé au fil des années son implication dans ce domaine.

A l'origine, il s'agissait d'accompagner l'école intercommunale de musique associative « A pausecroche ».

Trois autres actions ont été engagées :

- 2003 : la mise en place d'interventions musicales dans les écoles,
- 2005-2006 : l'organisation d'une saison culturelle intercommunale,
- 2008 : structuration et coordination d'un réseau de bibliothèques communautaires.

**Social** : Depuis sa création, la Communauté de Communes a multiplié ses interventions dans ce secteur :

- portage de repas à domicile,
- adhésion à la mission locale (insertion professionnelle des 16-25 ans),
- aménagement d'un terrain pour accueillir un centre d'adultes handicapés à Montfaucon (foyer Saint-Nicolas Mazard),
- bourse aux logements sociaux vacants,
- accompagnement des services de la banque alimentaire,
- maisons de santé...

**22 693** : le nombre de repas livrés à domicile par la CCPM en 2015 aux personnes âgées adhérentes du service.

**70** : nombre moyen d'utilisateurs du service en 2015



**Gilles JURY - Vice-Président en charge des bâtiments**

"La piscine a su évoluer avec le temps en se modernisant (travaux d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, traitement de l'eau revu pour améliorer la température de l'eau...) tout en proposant de nouveaux services (aquabike, créneaux pour des activités spécifiques : préparation à l'accouchement avec des sages-femmes, activités d'associations d'handicapés...). Au total, annuellement, plus de 42 000 usagers utilisent l'équipement (public, associations et scolaires)."

## Question - Réponse

**Concrètement, qu'est-ce que la CCPM a mis en oeuvre dans le domaine de la santé ?**

La CCPM a encouragé les professionnels de santé du territoire à se regrouper au sein d'une association afin d'échanger sur leur pratique médicale et de développer des actions en commun (formation, prévention...), et a décidé la création de trois maisons de santé sur le territoire (Montfaucon : construction terminée - Riotord : études architecturales en cours - Dunières : études préparatoires en collaboration avec les professionnels de santé).



Maison de santé (Montfaucon)

## L'enfance et la jeunesse sont vite devenues des enjeux communautaires.

Ces deux domaines recouvrent nombre d'actions pour les familles au quotidien :

**Relais Petite Enfance (2001)** : La création de ce service a permis d'accompagner, de structurer et de professionnaliser le travail des assistantes maternelles. C'est le principal mode de garde des jeunes enfants sur la CCPM.

**Crèches (2005)** : La prise de cette compétence a acté le transfert de la gestion de la crèche de Dunières et l'engagement de la réflexion de la création d'une crèche à Montfaucon (ouverture en 2007). Ces deux équipements permettent de répondre aux demandes de garde collective de l'ensemble du territoire.



**Écoles** : Si les Communes restent principalement compétentes dans ce domaine, la CCPM intervient sur des actions précises pour les onze écoles primaires du territoire (publiques et privées) : équipements informatiques, aide aux voyages scolaires, mise en place d'un fonds de concours « écoles », et transport piscine...

**Périscolaire** : La CCPM intervient en complément des Communes : fonds de concours au bénéfice des organisateurs d'un service périscolaire (2010) : simple garderie ou service plus qualitatif lié à un centre de loisirs.

**Nouvelles Activités Périscolaires (réforme des rythmes scolaires)** : Mise en place et gestion de ces activités au niveau communautaire dans les écoles publiques du territoire depuis l'année scolaire 2014-2015, avec la volonté de proposer un service homogène pour tous les enfants accueillis et la gratuité pour les familles.

**Ramassage scolaire** : Organisation et gestion en lien avec le Département de la Haute-Loire de treize circuits de ramassage. Environ 580 enfants sont concernés par ce service.



**Jean-Michel POINAS - Vice-Président en charge de l'enfance-jeunesse**

"Depuis sa création, la CCPM s'est engagée dans le domaine de l'enfance-jeunesse (crèches, relais petite enfance, interventions musicales, spectacle de Noël...). Cette année, les élus ont choisi d'intensifier les actions en direction des activités scolaires et périscolaires (aide financière aux Communes). En 2016, cela représente pour la CCPM un engagement financier net de 250 000 €."

**114** : à fin 2016, le nombre de places de garde de jeunes enfants sur la CCPM.

dont **34** places collectives en crèche.

dont **80** places auprès d'une assistante maternelle.

## Question - Réponse

### Concrètement, en quoi consiste l'informatisation des écoles ?

Il s'agit de mettre à disposition des écoles primaires du territoire de la CCPM de nouveaux équipements informatiques (ordinateurs, tableaux interactifs...) nécessaires à l'enseignement scolaire. Si au début, il s'agissait de proposer des équipements permettant l'accès à internet et à l'impression numérique, aujourd'hui, il est davantage question de matériels tactiles et interactifs. Une quatrième dotation aux écoles interviendra en 2017.



## Au fil du temps, la compétence tourisme est devenue un axe important.

Cette compétence regroupe plusieurs domaines :

**Equipements touristiques (activités) :** La Via Fluvia est le principal équipement touristique communautaire (itinéraire et aires de pique-nique aux abords). Il est complété par des circuits de randonnée pédestre et VTT, des circuits découverte familiaux (un sur chaque Commune) et d'une station trail interdépartementale récemment inaugurée.

La CCPM accompagne également deux prestataires touristiques importants du territoire :

- le train touristique "Velay Express",
- le Vélorail du Velay.



**Equipements touristiques (hébergements - services) :** La CCPM a investi dans des équipements touristiques très divers :

- création d'aires de camping-car à Raucoules et Saint-Romain-Lachalm (2009),
- aménagement de trois gîtes à Dunières, Montregard et Riotord (2007-2008), dont deux sont labellisés "tourisme et handicap",
- réalisation d'un centre de bien-être à Saint-Bonnet-le-Froid (2016).

**Office de Tourisme :** La CCPM a accompagné financièrement la structure associative jusqu'en 2004, puis a repris en interne sa gestion suite à la demande des représentants de l'association. L'Office de Tourisme assure l'accueil, met en valeur les animations du territoire (calendrier des fêtes...), participe aux principales manifestations du secteur (fête de la randonnée, fête des Champignons...), fédère les acteurs touristiques locaux, et assume des missions touristiques pour le compte de la CCPM (circuits touristiques, animation voie verte « Via Fluvia »...).

**+ 47% : évolution de la taxe de séjour payée par les touristes entre 2007 et 2015.**

**soit par an, 7 500 € supplémentaires illustrant l'attractivité touristique du territoire (augmentation du nombre de nuitées) suite aux divers investissements communautaires réalisés.**



**Jean-Pierre SANTY**  
Vice-Président en charge du tourisme

"Depuis quelques années, nous avons de plus en plus de demandes à l'Office de Tourisme concernant la « Via Fluvia ». La finalisation de l'itinéraire qui est en cours doit pousser la collectivité et les prestataires à se mobiliser pour assurer la mise en tourisme de cet équipement. Des premières actions ont été engagées en 2016 (réunion prestataires, brochure touristique...), et bien d'autres seront mises en œuvre dans les années prochaines (kit partenaires, actions marketing, site internet...)"



## Question - Réponse

**Concrètement, quelle est la politique de la CCPM pour le tourisme de pleine nature ?**

La politique mise en place s'articule autour de la « Via Fluvia ». A côté, les différents circuits de randonnée profitent de cet accompagnement. Une refonte totale des circuits de randonnée pédestre est intervenue en 2014 (obtention du label départemental « Respirando ») avec la réalisation de 15 circuits. La CCPM travaille actuellement dans la même perspective sur les circuits VTT.



# Agriculture - Forêt - Environnement

**Les Communes membres ont transféré à la CCPM de nombreuses compétences liées à l'environnement.**

L'exercice des compétences dans ce domaine représente à la fois une nécessité en termes d'écologie, d'enjeux forts pour le territoire, et parfois de contraintes peu ou mal comprises par les administrés :

**Entretien des rivières (2003) :** La CCPM a repris en charge cette compétence en lui donnant une envergure plus importante à travers le SICALA, structure qui met en œuvre les contrats de rivières (Dunière, Semène et Lignon).



**Ordures ménagères (2006) :** La CCPM s'est d'abord attachée à mettre en place une politique fiscale uniforme sur tout le territoire, et à participer avec le principal gestionnaire de cette compétence (le SICTOM Entre Monts et Vallées) à la mise en place d'une réforme de la collecte des ordures ménagères. Celle-ci a permis de diminuer fortement les tonnages collectés et d'augmenter significativement le tri sélectif (écopoints et déchetterie).

**1 017 :** diminution des tonnages d'ordures ménagères collectés sur le territoire de la CCPM (hors la Commune de Saint-Romain-Lachalm) entre 2008 et 2014. Cette situation a permis de baisser en 2015 le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères demandée aux usagers du service.

soit **50%** de tonnages d'ordures ménagères sur cette période.

**SPANC : service public d'assainissement non collectif (2010) :** La CCPM s'est vue confier la mise en œuvre de cette obligation légale décidée par l'État, et a souhaité la confier au Syndicat des Eaux Loire Lignon afin de mutualiser au mieux le fonctionnement de ce service.

En 2017, le service du SPANC terminera les visites de l'ensemble des dispositifs d'assainissement individuel du territoire. En moyenne, 28% des installations sont conformes et 72% non conformes (aucun cas avec risque pour l'environnement). Les non-conformités nécessitent la plupart du temps des travaux de mise aux normes de faible envergure.



**Bernard SOUVIGNET - Vice-Président en charge de l'agriculture et de la forêt**

"La CCPM a instauré depuis de nombreuses années plusieurs actions destinées à accompagner ces deux filières qui sont particulièrement présentes sur le territoire. Pour l'agriculture, des aides financières ont été mises en place (remise en culture de parcelles boisées : 80 hectares au total ont été subventionnés ; équipement des CUMA), et un accompagnement de programmes financés par d'autres organismes (aménagement de points d'abreuvement et amélioration des abords de fermes). Concernant le domaine forestier, une aide financière incitant au regroupement du parcellaire forestier (particulièrement morcelé sur la CCPM) a été mise en pratique, ainsi que l'accompagnement d'un plan de développement de massif (conseils dispensés par le Centre National de la Propriété Forestière aux propriétaires forestiers). Ces aides sont toujours d'actualité."

## Question - Réponse

**Concrètement, qu'est-ce qui est fait pour l'entretien des rivières sur la CCPM ?**

Cela va de l'entretien des berges (reprofilage des berges sujettes à l'érosion, désenrésinement des bords de rivières, aménagement de points d'abreuvement pour éviter le piétinement des berges, lutte contre les espèces invasives...), et à la continuité écologique des cours d'eau (suppression de seuils, création de passe à poissons...).

Depuis la création de la CCPM, sa situation financière a bien évolué et traduit les choix politiques des élus communautaires successifs basés sur une gestion saine et raisonnée (prise de compétences, création de nouveaux services...).

Evolution du budget de la Communauté de Communes entre 2001 et 2016 (budget primitif) :



Ci-dessous la répartition du budget de la Communauté de Communes en fonction des dépenses (fonctionnement et investissement) pour chaque poste de la CCPM (part financière consacrée à chaque domaine sur 100 euros) - source : budgets primitifs 2016 :



(\*) : ce poste a fait l'objet d'investissements importants en 2016 (voie verte...)

**x 3**

Les versements effectués par la CCPM aux Communes ont été multipliés par trois entre 2001 et 2016.

Cela concerne à la fois :

- des reversements obligatoires de fiscalité,
- une dotation de solidarité communautaire,
- des aides directes à l'investissement (voiries, bâtiments, infrastructures et équipements) ou au fonctionnement (école et périscolaire),
- des transferts de compétences non compensés qui ont allégé le budget des Communes.

**2008** : date du dernier emprunt contracté par la CCPM pour financer un investissement. Depuis, tous les investissements ont été entièrement autofinancés grâce à une bonne anticipation budgétaire.

## Quel avenir pour la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon ?

La rétrospective de l'histoire de la Communauté de Communes montre que les évolutions sont parfois plus importantes et rapides que l'on aurait pu prévoir.

Quelle que soit sa position sur ce sujet, il appartient à la collectivité d'anticiper au mieux les évolutions futures, tant en ce qui concerne les besoins des administrés que les évolutions législatives (plus ou moins subies).

Ce dernier point constituera sans doute une large partie du futur de l'intercommunalité.

Que cela concerne les nouvelles compétences dont il est déjà prévu le transfert aux Communautés de Communes (eau et assainissement - gestion des eaux, des milieux aquatiques et des inondations...), ou la modification d'exécution de certaines compétences actuelles (ramassage scolaire...).

Et bien évidemment, sans oublier les futures évolutions dont personne ne connaît à ce jour les contours, mais qui ne manqueront pas d'intervenir avec les prochaines échéances nationales.

Un autre point malheureusement central de l'avenir des collectivités concerne les contraintes financières qui leur sont imposées par l'État (baisse des dotations...).

Personne ne sait à ce jour quelles orientations seront prises par la prochaine mandature nationale, mais il est à craindre que le processus engagé depuis de nombreuses années ne s'interrompe pas miraculeusement.

En outre, la question du regroupement des collectivités (dont les intercommunalités) devrait revenir sur le devant de la scène. Cette question devient récurrente ces dernières années.

Alors, si l'année passée, la décision a été prise de ne pas subir un regroupement imposé sans réfléchir à un réel projet de territoire, les élus communautaires n'écartent pas l'hypothèse d'une réflexion dans la durée sur ce sujet, sous la condition unique et essentielle que cela se fasse dans l'intérêt du territoire et de ses administrés.

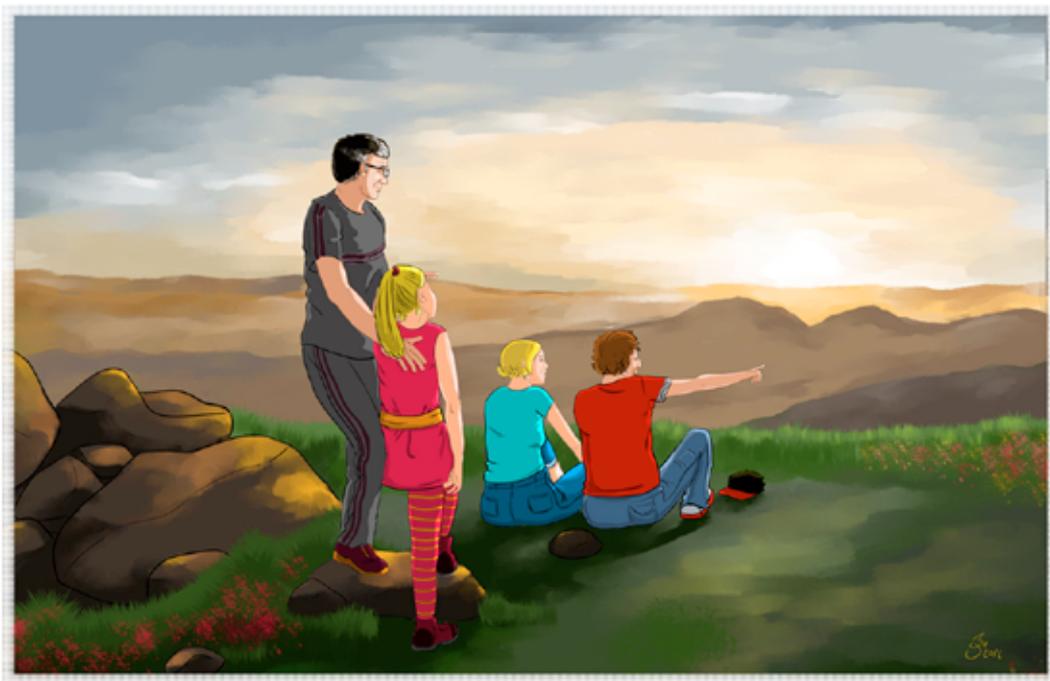
Alors, l'avenir est-il aussi trouble pour autant ? Les élus communautaires ont clairement répondu à cette question : non !

Non, parce que les collectivités locales ont compris qu'en collaborant, elles étaient à même de tenir leur destin en main.

Que ce soit en partageant la vision de la Région et du Département, qui comme la CCPM, ont choisi de maîtriser les dépenses de fonctionnement courantes pour favoriser les travaux d'investissement porteurs de développement territorial. Ou que ce soit en mutualisant avec les collectivités voisines (Communes membres de la CCPM ou Communautés de Communes voisines) pour assurer ensemble des services de meilleure qualité à des coûts là aussi maîtrisés, et dans une logique de solidarité territoriale.

Ainsi, s'il n'est pas possible de préjuger durant les prochaines décennies l'exactitude du chemin qui sera tracé, la CCPM a choisi les grandes lignes du sien. Celui du volontarisme, du développement du territoire et de la solidarité.

Rendez-vous dans 20 ans...



## Bilan de la saison

**2016 est une très bonne année en terme de fréquentation et de passage à l'Office de Tourisme intercommunal à Montfaucon-en-Velay.**

Ci-contre, le nombre de clients accueillis au sein de l'Office de Tourisme intercommunal.

De manière générale, le département de la Haute-Loire n'a pas trop souffert du manque de fréquentation pour la saison estivale, contrairement à d'autres régions touristiques.

Les bureaux de l'Office de Tourisme ont déménagé à la fin du mois de juin 2016, ce qui explique peut-être un passage plus important dans les nouveaux locaux (plus de visibilité, attiré par les nouveaux bâtiments, curiosité). Cependant, nous n'avons pas encore le recul nécessaire pour

affirmer que la hausse de fréquentation provient du déménagement.

Chez les prestataires du Pays de Montfaucon (hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités, etc), les retours sont assez variables, mais de manière générale, la fréquentation sur les mois de juillet et août a été satisfaisante, les chiffres se maintiennent sur les deux mois par rapport aux années précédentes. Chez les hébergeurs, le court séjour est très prisé (1 à 3 nuits). A noter pour cette année 2016 : la fréquentation dans les gîtes adaptés aux personnes à mobilité réduite a augmenté : locations à la semaine ou même à la quinzaine, par une clientèle associative en recherche d'hébergements mais également d'activités adaptées dans le secteur.

| MOIS / ANNEES | 2014 | 2015 | 2016 |
|---------------|------|------|------|
| JANVIER       | 81   | 82   | 92   |
| FEVRIER       | 70   | 70   | 77   |
| MARS          | 132  | 110  | 130  |
| AVRIL         | 241  | 230  | 227  |
| MAI           | 283  | 357  | 328  |
| JUIN          | 277  | 388  | 298  |
| JUILLET       | 634  | 736  | 855  |
| AOUT          | 715  | 789  | 1159 |
| SEPTEMBRE     | 298  | 301  | 360  |
| OCTOBRE       | 155  | 153  | 191  |



## Les nouveaux locaux de l'Office de Tourisme

**L'Office de Tourisme intercommunal a déménagé à la fin du mois de juin, en même temps que les services de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon, et de la Maison Médicale.**

Situés dans la rue centrale, en face de la pharmacie, les nouveaux locaux bénéficient d'un emplacement idéal pour les visiteurs, et offrent une meilleure visibilité (l'Office de Tourisme donne directement sur la rue) ainsi qu'un espace très lumineux. L'agencement moderne a été conçu de manière à accueillir les visiteurs autour d'un îlot central, agrémenté d'une grande carte de la Haute-Loire qui sert de support de présentation aux hôtes. Les brochures, moins nombreuses, ont été classées et sont désormais présentées de manière à mettre en avant les actualités, en fonction des saisons.

Un espace WIFI est mis à disposition des visiteurs, touristes et également locaux, à titre gratuit. Les personnes qui le souhaitent peuvent profiter d'un ordinateur tactile pour effectuer leurs recherches ou venir avec leur propre matériel.



Cet espace est très apprécié.

D'autres aménagements sont prévus pour l'année à venir. Ils seront orientés sur l'aspect numérique : tablette tactile, écrans tournés vers l'extérieur, quand les bureaux sont fermés, pour diffuser des affiches concernant les manifestations locales, et les informations pratiques.

# Point info tourisme Raucoules

**Un nouvel espace d'accueil a ouvert ses portes** au mois de juillet, août et les week-ends de septembre, à RAUCOULES, lieu-dit Gare de Oumey. Ce point infos a permis d'accueillir les usagers de la voie verte Via Fluvia et était destiné également à l'accueil des passagers du Velay Express. En raison de l'avancement des travaux de la voie verte, le train n'est arrivé en gare de Raucoules qu'à partir de la mi-septembre. Une location de vélos était également possible sur place, à l'heure, à la demi-journée et à la journée. L'année 2016 était un test pour le point infos à Raucoules, les visiteurs ont été nombreux malgré l'absence du train. Cette opération sera donc reconduite l'année prochaine pour la saison estivale.



## Rappel

Responsable d'une association ou d'une structure, vous êtes amenés à programmer des animations, spectacles, randonnées, conférences, expositions, etc... qui contribuent au dynamisme de notre territoire. Afin de répondre aux nombreuses demandes de la part des touristes et des locaux, nous avons besoin de votre collaboration. Merci de nous communiquer un programme détaillé des animations prévues en 2017 par votre association (date – heure – lieu – descriptif de la manifestation par exemple pour un concert, mentionner le nom du groupe et le style de musique, prix entrée...).

## Grands Prix Nationaux de Musique

**L'association musicale Velay Synergie qui regroupe des musiciens de Saint-Just-Malmont, Dunières et Saint-Romain a décidé de relever deux défis en 2017.**

Le premier est celui d'organiser sur les trois communes, le **concours national des Grands Prix Nationaux de musique** de la FSCF Fédération Sportive et Culturelle de France. Près de 1200 musiciens de toute la France sont attendus pour le week-end de pentecôte les 3 et 4 juin 2017.

Saint-Romain accueillera le samedi après-midi la division excellence au gymnase et les musiques de rue qui joueront sur la place du village où sera organisée une activité de promotion du territoire. Ces concours sont publics et ouverts à tous. Des bénévoles en nombre seront les bienvenus pour aider à l'organisation de cette fête. Déjà, nos aînés sont à pied d'œuvre pour confectionner des guirlandes afin de décorer les rues du village. De nombreux postes à l'accueil,

la restauration, la buvette, .. sont à pourvoir, n'hésitez pas à vous faire connaître si le cœur vous en dit ! Ce week-end sera l'occasion d'écouter les meilleurs orchestres de cuivres naturels de France, notamment le dimanche matin où les concours sont ouverts au public gratuitement. Une fête de nuit regroupant musiciens, chorales et enfants sera organisée le vendredi soir ainsi que le samedi afin de vous faire découvrir cet univers musical.

Le second défi consiste en le **renouvellement du répertoire de défilé** afin d'animer de manière plus festive les événements de nos communes et les fêtes auxquelles nous participons. Des morceaux de variété sont en cours d'apprentissage, gageons qu'ils donneront une image plus moderne de la batterie fanfare et donnera envie aux jeunes musiciens de nos communes de venir vivre quelques bons moments au sein d'un groupe éclectique, bon vivant et rassemblé autour d'une passion commune.

Nous vous attendons nombreux comme spectateurs, bénévoles ou nouvelles recrues pour cet événement musical sans précédent sur nos communes.

# Lacim : 10 ans !

**Voilà maintenant 10 ans qu'un comité LACIM (Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde) existe à Saint-Romain.**

En décembre 2006, un groupe d'amis décide de créer un jumelage avec le Mali. Ils seront bien vite rejoints par des habitants de Saint-Romain, pour mener des actions et financer des projets de développement auprès de villages africains.

Si nous avons commencé doucement avec N'ciba, un regroupement de communautés villageoises aidé par divers villages français, notre comité a bien vite eu son propre jumeau, Gouakoulou, puis un deuxième village en 2013, Mintimbougou.

## **Le bilan de ces 10 années**

A chaque fois, nous avons mené des programmes d'alphabétisation des femmes, conduits sur place par des ONG maliennes, selon des programmes internationaux (alphabétisation, calculs, mesures, sensibilisation à l'hygiène et au sevrage).

Nous avons aménagé l'école en pisé et très rudimentaire de Gouakoulou, avec du mobilier réalisé par un ébéniste local.

Nous avons surtout aidé les villageois à découvrir de nouvelles pratiques agricoles, ayant pour but d'améliorer la qualité des sols et les rendements. La formation aux techniques de compostage, menée par un ingénieur agronome malien de l'association locale GAE Sahel, a porté ses fruits : ainsi à Mintimbougou, village de 1000 habitants, ce sont plus de 30 familles qui ont été aidées, équipées et qui pratiquent maintenant l'amendement naturel de leurs sols, ce qui double leurs rendements. Deux attelages (ânes + charrettes) ont aussi été financés pour faciliter le transport des fosses à compost jusqu'aux champs, pour faciliter les déplacements. Ces attelages seront peu à peu remboursés pour pouvoir aider d'autres paysans, grâce au suivi sur place de 2 salariés maliens financés par l'association nationale.

Nous laissons donc ces villages sur une bonne voie, avec des outils pour améliorer leur quotidien.

## **Et maintenant ?**

Plutôt que d'engager un nouveau jumelage au Mali, nous avons souhaité aller à la découverte d'un autre pays, en aidant l'un des nombreux villages demandeur d'un jumelage dans un

autre coin du monde. Notre comité a finalement décidé d'aider un village très isolé, dépourvu de tout, à Madagascar. Dès le début 2017, nous écrivons donc à notre nouveau jumeau pour lui faire part de notre soutien et étudier ses demandes et projets.

Nous espérons que nous pourrions compter sur votre aide à travers nos collectes de vieux papiers et cartons (en novembre et mai), à travers nos soirées ou autres actions.

Notre comité a besoin plus que jamais de nouvelles recrues qui donnent idées et coups de main : n'hésitez pas à nous rejoindre, même si vous avez peu de temps !

**Nous vous donnons rendez-vous pour notre soirée soupes le samedi 11 mars, dès 19h, pour une soirée musicale et festive avec le groupe « Les petits renards ».**

Une rencontre sera également programmée cet hiver pour vous faire découvrir Madagascar, en présence d'un responsable de LACIM, qui visite régulièrement les villages jumelés avec la France.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !



photo Josiane André

# Service à la personne

## ADMR

Nous faisons partis des soixante associations d'aide à domicile ADMR du département. Ce réseau solidaire représente près de 10 000 personnes aidées et plus de 1 200 salariés.

Notre association modeste, mais non moins active, bénéficie, par son appartenance à cette structure départementale, d'un système de valeurs, d'une organisation rigoureuse et d'un projet partagé par les instances gestionnaires du département.

Cette reconnaissance doit se concrétiser en 2017, par le renouvellement de notre agrément de l'Etat, nécessaire pour exercer notre activité de services à la personne.

De plus, depuis deux ans, une analyse de groupes portant sur toutes les associations ADMR du département permet de constater que les différents voyants concernant notre gestion sont au vert, et montrent même une évolution positive de notre activité.

Françoise CHAUVÉ est venue nous rejoindre en tant que bénévole, nous apprécions sa gentillesse et sa disponibilité.

Tel : 04 71 59 63 56



Photo Josiane André

### Visite fruits rouges GAEC MINIVAL

Lors de cette rencontre, où plus de 70 personnes avaient répondu présent, nous avons mis en avant notre volonté de service auprès des jeunes familles.



Photo Josiane André

### Atelier mémoire

Après l'atelier Nutrition et toujours dans le cadre « Agir pour le bien vieillir », un programme « Préserver son capital Mémoire » de 10 séances d'exercices ludiques dans la plus grande convivialité est en cours. Il se poursuit jusqu'en décembre.



Photo Josiane André

### Les anniversaires

Pour ce goûter animé par M. Bernard Clément, accordéoniste, les anniversaires de Mme Rasclé, 95 ans, de Mme Sarron, 90 ans, de M. Chomarât, Mme Chomarât et M. Frison, 85 ans, ont été fêtés autour d'un gâteau par l'ensemble des usagers, accompagnés pour certains par un membre de leur famille.

# Sapeurs pompiers

**Sport** : Le samedi 4 juin, s'est déroulé le parcours sportif régional des pompiers, à Montélimar... Matthias Charra, Emmanuelle Roux Charra, Régis Arnaud, Frédéric Guillaumond et Lauriane Arsac étaient présents. Matthias Charra a fini 8ème au parcours sportif en junior, Lauriane Arsac est 7ème au parcours sportif en senior, Régis Arnaud est 13ème.

Au parcours sportif vétérans, Frédéric Guillaumond est 2ème à la corde et Emmanuelle Roux Charra est 2ème au demi-fond (1000 m) en vétéran. Plusieurs départements étaient présents, la Haute-Loire, la Loire, l'Ardèche, l'Ain, la Drôme, le Rhône, le Puy de dôme et l'Allier. Ils ont couru sous un beau soleil et une température très agréable, toujours encouragés par leur famille. La journée s'est terminée autour d'un repas sympathique à la caserne.

**Festivité** : Le samedi 11 juin s'est déroulé le repas champêtre familial, avec une météo très agréable. Ils ont mangé un cochon grillé et ont passé une bonne journée ensemble.

**Concours de pétanque** : Le samedi 9 juillet a eu lieu le concours de pétanque, sous un soleil radieux, nous avons eu 58 doublettes et 180 soupes de choux ont été vendues le soir. Une journée très appréciée par tous.

**Activité en famille** : Samedi 24 septembre, notre journée familiale a été organisée. Tout d'abord, visite de la centrale nucléaire de Cruas, repas rapide à proximité puis retour à Saint-Romain, où nous sommes partis faire un bowling, ou une partie de bubble foot, selon les goûts. Retour en fin d'après-midi, pour un repas tous ensemble à la caserne.

**Anciens pompiers** : Depuis 17 ans, les membres des anciens pompiers de Saint-Romain, se retrouvent une fois par mois. Un rendez-vous qui se veut d'abord culinaire. Le dimanche 15 octobre, c'est en direction de Jonzieux que le groupe s'est retrouvé au restaurant.

Tout au long de la saison, c'est au restaurant de Saint-Romain qu'ils aiment partager leurs souvenirs dans une bonne ambiance.

L'après-midi se poursuit ensuite à la caserne autour d'une partie de cartes ou d'un jeu de société ou, selon la météo, une petite promenade.

Ils restent également en relation avec les pompiers actifs, et sont là pour les seconder lors des manifestations.



**Cross** : Samedi 5 novembre, a eu lieu à Saint-Jeures le cross départemental des pompiers de la Haute-Loire. Saint-Romain était présent avec de belles performances. Les 3 jeunes sapeurs-pompiers, originaires de Saint-Romain, mais JSP à Dunières, ont participé. Carolane Charra a couru 3 300 km en cadette et est arrivée 2ème, elle pourra participer au cross national dans l'Aisne au mois de mars. Clément Peyrard, en minime, a fait 3 300 km et est arrivé 8ème.

Cyril Peyrard a parcouru 4,7 km et est arrivé 13ème.

Pour les pompiers de Saint-Romain : Matthias Charra, en junior a parcouru 9,4 km et est arrivé 14ème. En sénior féminine, Camille Pouly arrive 7ème, Laurianne Arzac est 13ème, Océane Limousin est 22ème, et ont parcouru 4,7 km.

En vétérans 1 féminine, Emmanuelle Roux Charra, finit 6ème au 4,7 km.

En sénior masculin, Sylvain Dequilt 7ème, Hubert Rasclé 8ème et Clément Raine 30ème, ils ont parcouru 9,4 km.

En vétérans 1 masculin, Guy Arzac, finit 6ème, Régis Arnaud 8ème et Frédéric Guillaumond finit 20ème sur 8 km.

En vétérans 2, Philippe Fayolle termine 2ème, Joël Peyrard finit 4ème et Serge Peyre finit 8ème, sur 8 km.

Philippe et Joël sont également qualifiés pour le cross national dans l'Aisne au mois de mars.



En attendant, ils iront tous faire le cross régional le 11 février à Saint-Germain-Laprade.

Ils ont gagné la coupe de la caserne la plus représentée de la Haute-Loire avec leurs voisins de Saint-Just-Malmont. C'est avec grand plaisir, qu'ils se sont retrouvés, avec leur famille, qui sont souvent présentes pour les encourager, autour d'un bon repas à la caserne.

## Un nouveau collectif des 12 – 18 ans

**Il nous a semblé important de rencontrer une nouvelle fois les jeunes du village pour échanger avec eux sur leurs besoins d'activités et d'événements.**

Nous avons organisé « un petit déjeuner avec le Maire » qui a eu lieu le 30 juillet dernier. Le groupe des 12/18 ans a donc décidé d'organiser un tournoi de foot sous la tutelle de la mairie et du comité des fêtes. Le tournoi a eu lieu le 29 octobre, 4 équipes se sont affrontées pendant 2 heures avant de partager un goûter offert. Nous remercions les jeunes pour leur investissement dans ce projet et les invitons rapidement à proposer une nouvelle rencontre à Emeline Mounier, conseillère municipale à la commission jeunesse.



## La Cour des Livres

### Que s'est-il passé à la Bibliothèque-Médiathèque de Saint-Romain-Lachalm cette année 2016 ?

Nous avons poursuivi l'accueil des lectrices et lecteurs en échangeant à propos des choix de lectures et d'autres choses encore.

La bibliothèque, c'est aussi cela, un lieu où l'on découvre, où l'on cause (pas trop fort, pour ne pas déranger), où l'on raconte. Et tout cela nous amène avec émotion à la littérature, à la poésie, à l'histoire, aux histoires autant qu'à la météo et au temps qui passe !

Plus précisément par exemple :

- L'aide aux devoirs soutenue par Josiane a reçu des enfants du CP au CM.
- Une exposition sur la guerre 14/18 est restée quelques semaines dans nos locaux ; un représentant de l'association des anciens combattants nous a prêté assistance pour la mise en place et les enfants de l'école Saint Joseph l'ont illustrée par de beaux dessins.
- Une conteuse et un herboriste nous ont accompagnés lors d'une ballade pendant une journée pluvieuse à la découverte de plantes et d'histoires. Bien que la pluie nous ait interdit la campagne, les découvertes se sont faites à la bibliothèque et dans la salle des anciens.
- Et nous avons participé à la sélection des livres « prix Caramel » pour les écoles de la commune.

**En 2017 d'autres animations seront proposées** et nous réfléchissons à la mise en œuvre d'expositions, de conférences.

Et le 14 janvier nous fêterons le livre et la bibliothèque. Mais chut ! C'est un projet en cours de réflexion.

En attendant, venez !

Venez lire, venez feuilleter les pages d'un ouvrage, d'un magazine, d'un roman, d'un polar, d'une aventure de space opera !

Venez rêver, apprendre, réfléchir, reconnaître, voyager !

C'EST ENTREE LIBRE !

Mercredi de 14h à 16h

Samedi et dimanche de 10h à 11h30



Photo Josiane André



Photo Josiane André



Photo Josiane André



## Ecole Saint-Joseph

**Un trimestre est déjà écoulé pour les 97 enfants de l'école Saint-Joseph. Cette année, nous avons eu la joie d'accueillir 17 enfants de plus.**

Les CM1/CM2 ont retrouvé avec plaisir leur maîtresse Amandine Giraud, qui a donné naissance à une petite Candice au mois de mars. Béatrice Michel assure toujours l'enseignement en CE1/CE2, aidée par Carole Faugier, le lundi. Alexandrine Boyer s'occupe toujours des GS/CP secondée par Sonia Vacher, aide maternelle, le matin. Quant aux PS/MS, ils ont retrouvé Estelle Montana et Solange Peyrard, le matin, l'aide maternelle. Les enfants ayant des besoins particuliers sont aidés par Denise Tessier, employée de vie scolaire. Comme chaque année, l'aide personnalisée assurée par les maîtresses a lieu le matin de 8 h 25 à 8 h 55 les mardis et jeudis.

**Grâce à la Communauté de Communes, les enfants de CE/CM bénéficient de cours de musique le vendredi.** Ils donneront un concert

au mois de juin avec les enfants de l'école publique de Riotord sur le thème de la tolérance.

Cette année le thème du Brésil a été choisi pour la semaine du goût. Grâce à l'aide de Madame Durieux, maman brésilienne, nous avons confectionné des douceurs brésiliennes. Un vrai délice pour nos papilles...

**Le projet pédagogique de l'école cette année est intitulé « sur les traces de notre passé ».** Il conduira les enfants à visiter une ferme du temps passé et un musée école au Monastier au mois de juin.

**Les bénévoles de l'association Lire et faire lire**

(Christiane, Marie-Jo, et Josiane) ont nouvellement accueilli Agnès. Elle remplace Marie-Pierre qui a donné le plaisir de la lecture jusqu'en juin dernier. Chaque vendredi, une bénévole lit aux enfants de GS-CP



des albums par petits groupes. Cet échange est très apprécié. Toute l'équipe éducative vous souhaite de très bonnes fêtes et vous présente ses vœux les meilleurs pour 2017

# Associations

## Ogéc

(Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique)

Cette année, l'école St-Joseph a vu ses effectifs augmenter de façon conséquente puisqu'elle compte 97 élèves en cette fin de 1<sup>er</sup> trimestre. Ces élèves sont répartis en 4 classes avec les mêmes enseignantes et l'établissement fonctionne avec le même personnel OGEC. Pour accompagner Estelle en maternelles, il y a Solange que les enfants retrouvent à la cantine. Elle est aidée, cette année, par Michèle Vasseur, un grand nombre d'élèves restant pendant le temps de midi. Denis s'occupe toujours des enfants en difficulté. Sonia surveille la garderie le matin et le soir, entretient les locaux et fait travailler des groupes de CP et de maternelles dans la journée. Les enfants ont ainsi de bonnes conditions pour progresser : une équipe pédagogique stable et confirmée et un personnel OGEC motivé et sérieux.

Il n'y a pas eu de gros travaux en 2015/2016 et c'est tant mieux pour les finances. Il a fallu, cependant, acheter quelques bureaux pour les nouveaux inscrits de CP et pour équiper les CM. L'école de Monistrol-sur-Loire, nous a en a donnés quelques-uns.

Les personnages de Walt Disney décorent en fresques tous les étages à présent et cela donne plus de vie à l'ensemble du bâtiment intérieur. A l'extérieur, la nouveauté dans la cour des plus petits est la structure en bois, montée et installée par 6 papas. Qu'ils soient vivement remerciés pour le travail fourni pendant 2 samedis et peut-être plus.

Grâce aux compétences, au temps donné, à la bonne volonté, des choses qui améliorent le quotidien des élèves peuvent se mettre en place. Les « coups de main » proposés pour monter ou tenir un stand à la fête de l'école, trouver des lots pour le loto ou la kermesse, organiser les 3 ventes



annuelles de pizzas, réparer, peindre... sont ponctuels mais ce sont des centaines d'euros qui financent en partie, les sorties, les voyages tous les 3 ans et certaines activités de vos enfants. Mille fois merci à toutes celles et ceux qui sont toujours à leur « poste ».

J'en profite pour préciser la date du prochain loto : le samedi 25 mars 2017 et de la kermesse : le samedi 1<sup>er</sup> juillet.

Cependant, les familles qui s'investissent aimeraient que d'autres équipes se mettent en place. Les membres actuels de l'OGEC et de l'APEL attendent également d'autres parents d'élèves pour les remplacer ou les secondar. Plus on est nombreux pour effectuer une tâche, réfléchir aux projets, apporter idées et savoir-faire, plus c'est facile et plus la communauté éducative y gagne pour le bien des enfants.

C'est à l'Assemblée générale de ces 2 associations que l'on peut discuter et s'exprimer sur ce qui peut ou pourrait être fait dans l'école. La date de l'assemblée générale est fixée, cette année, par le service de gestion de la Direction Diocésaine et elle ne nous a pas été communiquée. Dès que nous l'aurons, vous serez avertis de façon à pouvoir être présent si vous le souhaitez. Nous comptons sur vous pour ce moment fort dans la vie de l'établissement.

Très bonnes fêtes de fin d'années à tous.

C. Bertrand



# Spectacle de Noël



**Comme les années précédentes, la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon offre un spectacle aux écoles du territoire, avant les vacances de Noël.**

Sont concernés tous les élèves des écoles primaires et maternelles de la Communauté de Communes.

Pour cette édition 2016, un appel a été fait à la Compagnie La Soupe aux étoiles. Elle a présenté, aux élèves des classes de maternelles et CP, le spectacle *La petite roue*, et aux élèves des classes de CE – CM, le spectacle intitulé « *Histoire de la roue qui a inventé l'Homme* ».

Toutes ces représentations se sont déroulées dans la salle Renaissance, dans les nouveaux bâtiments du siège de la Communauté de Communes, à Montfaucon-en-Velay. Cette animation est proposée pendant le temps scolaire, à titre gratuit aux élèves (le transport et le spectacle sont pris en charge par la communauté de communes).



Photo Josiane André

# Comité des Fêtes

Le 23 juillet nous sommes venus à la rencontre des habitants du village pour notre traditionnelle vente de brioches : nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui contribuent au financement des colis qui sont distribués en fin d'année à nos aînés...

La vogue s'est déroulée à nouveau sur 3 jours cette année. Elle a connu un franc succès grâce au temps mais aussi et surtout à la mobilisation de toutes les associations présentes ce week-end : nous remercions notamment les nouveaux participants.

Cette année, le bal des jeunes de septembre a été annulé suite à l'indisponibilité de la salle des Fêtes le samedi 24 septembre.

Le 24 octobre dernier, les amateurs de valse, tango, et diverses danses se sont donnés rendez-vous à la salle des fêtes pour passer un bon moment et déguster notre traditionnelle choucroute, préparée par la Coquelle des Coissous.

Nous donnons rendez-vous à toutes les personnes de plus de 70 ans, le samedi 17 décembre prochain : Nous viendrons à leur rencontre pour leur offrir un coffret rempli de «petits remontants» pour passer de bonnes fêtes de fin d'année.



## Les Arti'shows

Avec le traditionnel sarrason et un spectacle toujours très apprécié qui a fait se déplacer près de deux cent personnes cet été, la troupe des Arti'shows vous amuse depuis près de 10 ans maintenant.

Pour ne pas déroger à la règle en 2017, tous les comédiens s'activent pour vous dénicher la pièce de théâtre qui vous réglera, petits et grands, lors d'une soirée qui sera comme toujours riche en fous rires et convivialité.

Profitons-en pour souhaiter la bienvenue à Amélie Morin, la nouvelle apprentie comédienne !

En attendant de les retrouver sur les planches, les Arti'shows vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



## Gymnastique volontaire

Saviez-vous que votre club de gymnastique associatif est affilié à une grande fédération : la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire ?

Et encore que c'est, depuis sa fondation en 1888, un mouvement humaniste, où avec passion et conviction les bénévoles (comme les membres de notre club) s'impliquent pour développer des activités de bien-être et conviviales ?

C'est pourquoi nos animatrices sont formées à une démarche éducative sportive pendant laquelle on progresse à l'écoute de notre corps.

A Saint-Romain-Lachalm nous vous proposons tous les lundis à 20 heures avec Odile un cours de gymnastique et chaque jeudi un cours de stretching à 18h15 animé par Laurianne.

Le cours enfants du jeudi va probablement être annulé faute d'un nombre suffisant de petits gymnastes.

Il serait remplacé en janvier par une activité Pilate, de 17h à 18h.

Dès que la décision sera validée, nous le ferons savoir.

A très bientôt pour entretenir, améliorer, dynamiser notre santé, notre bien-être, notre qualité de vie et de relations sociales.





Photo By Manu

## Centre aéré

L'été dernier, le centre aéré a ouvert en juillet et en août pour répondre aux besoins des parents. Le projet pédagogique de cet été était le respect de l'environnement et la découverte des savoirs faire. Le centre aéré est un lien entre les enfants des deux écoles du village. Aussi, pour permettre aux enfants de se retrouver, nous avons réuni les enfants du centre aéré à la Toussaint pour

fêter Halloween. Sous le regard de leurs parents et des animatrices, les enfants ont dansé au rythme de «la danse des canards», de «la macaréna» et d'autres danses endiablées. Nous donnons rendez-vous à nos chères têtes blondes rapidement pour de nouvelles aventures.

La présidente, Gladys Durieux

## Rythme & Twirl

La saison de twirling a débuté en septembre dernier avec 11 nouvelles recrues de Dunières, Sainte-Sigolène, Saint-Pal, Saint-Victor et Saint-Romain. Nous comptons donc actuellement 26 twirlers, toujours encadrées par Apolline, Amandine, Béatrice, Coralie, Françoise et Nathalie.

Le début d'année a été riche en apprentissage puisque la plupart des twirlers ont participé en octobre dernier à un stage de bâton qui leur a permis d'apprendre de nouveaux mouvements et de progresser techniquement. La journée a été animée par Nadège et Manon (du club du Chambon-sur-Lignon), elles ont transmis avec passion leur savoir-faire à nos jeunes athlètes. Merci à elles pour cette journée à la fois enrichissante et conviviale.

Les twirlers sont actuellement en train de préparer de nouvelles chorégraphies sur le thème des reprises. C'est avec grand plaisir qu'elles vous invitent à venir les applaudir dimanche

23 avril et samedi 29 avril à l'occasion de leur gala annuel à la salle des fêtes.

Rythme & Twirl vous souhaite d'excellentes fêtes de fin année. Beaucoup de bonheur pour 2017 !



# Tennis Club

Une nouvelle saison a commencé pour tous les licenciés. Les cours pour les enfants sont toujours prodigués par Georges le vendredi soir et le samedi matin. Et depuis cette année deux cours pour adultes se déroulent également le samedi.

Les leçons proposent une approche du tennis loisir, même si depuis quelques temps nous réalisons quelques compétitions, avec de bons résultats !

Après un renouvellement d'une partie du bureau, de nouveaux membres se

sont impliqués, ce qui permettra d'instaurer un nouvel élan à l'association. Pour marquer ce départ, nous organisons une soirée tartiflette, ouverte à tous, le samedi 11 février à la salle des fêtes. Vous trouverez de plus amples informations dans les jours à venir.



L'ensemble des membres du club vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016. Excellente année sportive.

# L'ESSR

Une nouvelle saison a commencé et malheureusement, comme nous le pressentions lors du précédent bulletin, nous avons été dans l'obligation de mettre l'équipe sénior en sommeil par manque d'effectif.

Heureusement, nous avons encore les jeunes pousses qui sont toujours là, avec une envie d'apprendre à chaque entraînement. Dans ces petites catégories d'U6 à U13, nous sommes toujours en entente avec Riotord.

Pour ce qui est des catégories U14/ U15 et U16/U17, là, les choses se compliquent. Nous sommes obligés

de nous mettre en entente avec 2 autres clubs : La Séauve-sur-Semène et Saint-Pal-de-Mons.

Enfin, nous finissons par l'équipe vétérante qui eux sont en entente avec Dunières. Ce championnat se déroule toujours dans un bon état d'esprit et une convivialité à toute épreuve.

Pour finir quelques dates à retenir : le 28/01/17 concours de coinche et le 12/02/17 tournoi de futsal pour les

catégories U9 et U11.

Venez nombreux les encourager !

Les dirigeants de l'ESSR vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année !



U11



U9

U15

# Les 4 Roumi's

En cette fin d'année, les 4 Roumi's peuvent dresser un bilan positif de 2016. En effet, notre trial annuel qui s'est déroulé le 3 septembre sous un soleil radieux a été un franc succès. 41 participants ont « fait le show », rivalisant d'adresse et de persévérance, pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs présents. Notre traditionnelle soupe aux choux a réuni plus de 250 personnes pour un repas convivial afin de terminer cette belle journée.

Ainsi, le 30 septembre 2016, nous avons remis un chèque de 1550 € à l'association Timothée Petit Coeur, qui encore cette année a été d'une aide précieuse. Pour l'année 2017, nous souhaiterions pouvoir faire bénéficier une nouvelle association de l'argent récolté, alors si vous êtes concernés et que vous êtes prêts à « mettre la main à la pâte » le jour du trial, n'hésitez pas à nous contacter.

Afin de terminer cette année sous le signe de la solidarité, les membres du club vont participer à différents Téléthon organisés dans les communes avoisinantes (Saint-Victor, Saint-Ferréol, Saint-Agrève)

Pour la nouvelle année 2017, les projets ne manquent pas !

En premier lieu, nous organisons notre « Randonnée de la Bonne Année » au mois de janvier, une bonne occasion pour les membres du club de se retrouver.

Il y aura aussi en avril 2017 la randonnée « Road Book » ouverte à tous les clubs alentours.

Afin de préserver la cohésion du club, nous avons décidé de partir une journée tous ensemble, en famille, le 13 mai 2017, avec des activités pour tous (karting, restaurant...)

De plus, et pour la 1<sup>ère</sup> fois, nous avons un projet nommé « La Journée de la Randonnée », prévue le 17 juin 2017. Nous souhaitons rassembler sur différents parcours tous les amateurs de randonnée, quel que soit leur moyen de locomotion (à pieds, à vélo, à cheval, à moto, en quad, en 4x4...) avec l'aide des clubs de moto de Marlhès et de vélo de Saint-Victor. Un repas sera servi le soir à la salle des fêtes pour rassasier tous les participants. Un beau projet qui, on l'espère, pourra voir le jour !



Enfin notre traditionnelle « Balade de la Côte de Boeuf » se déroulera le 14 juillet prochain.

C'est donc la tête pleine de projets que tous les membres du club des 4 Roumi's vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année : que 2017 démarre sous les meilleurs auspices !

Convivialité, respect et sensations à 4 roues... telle est notre devise !

Contacts : Association « Les 4 Roumi's »  
43620 St Romain Lachalm  
M. Largeron Thibault  
Tel : 0678692866  
E-mail : les4roumis@live.fr  
Facebook : <http://facebook.com/les4roumis>



**DURIEUX FERMETURES**  
FABRICANT - INSTALLATEUR

VÉRANDA FENÊTRE STORE PORTAIL

AGENCE ST-ROMAIN (43) AGENCE ST-CLAIR (07)  
ZA Chambaud - 04.71.61.98.22 ZA Chantecaille - 04.75.67.21.96

[www.durieux-fermetures.com](http://www.durieux-fermetures.com)

RESTAURANT

*La Coquette Des Coissons*

PLATS À EMPORTER  
MENUS DU JOUR  
CUISINE DU TERROIR ET DE SAISON  
SOIRÉES À THÈME  
ÉVÈNEMENTS

SAINT-ROMAIN-LACHALM  
04 71 75 80 33

*La Boîte à Fleurs Marie*

ouvert tous les jours  
fermé lundi AM  
et merc. AM

Toutes compositions florales  
Poteries - Fleurs séchées  
Articles cadeaux

4, rue du 19 Mars  
43220 DUNIERES  
04 71 66 81 40



**SOUCHON**  
Boissons Services

- SBS Equipement
- Vente et entretien matériel
- Agencement de bar
- La maison du vin
- Vente aux particuliers et entreprises
- Fêtes et manifestations

Bières Pression - Boissons sans alcool - Cafés - Spiritueux - Vins fins - Champagnes

ZI MONTRAMBERT / PIGEOT - 42150 LA RICAMARIE  
Tél : 04 77 35 00 20

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

**Romain RASCLE**  
- MOTOCULTURE -

04 71 66 24 50

ZA LA RULIÈRE 2  
ST ROMAIN LACHALM



**Proprietes-privees.com**

La nouvelle espèce immobilière

Agence Saint Genest Malifaux  
04 77 51 70 60  
4 rue du Velay  
42660 St Genest Malifaux  
saintgenestmalifaux@proprietes-privees.com

SARL AGENCE DE ST GENEST - Carte prof. n° 304 T (CCI 42); SIRET n°45030942200019 ; Garantie GBE 110000 € -

Vidange fosses - Curage et débouchage égouts - Nettoyage cuves mazout - Nettoyage industriel - Évacuation de déchets spéciaux

**LRA**  
LRA - RABY Assainissement

Tél. 04 77 61 15 15  
Fax 04 77 56 23 27  
info@lra-raby.fr  
www.lra-raby.fr

Z.I. de la Silardière  
42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES

**Sarl VACHER - RIOCREUX**  
Electricité Générale et Travaux du Bâtiment



La Vialle  
43620 St Romain Lachalm  
Tél. 04 71 61 20 50  
Port. 06 08 70 63 83  
Email : bvfr.serv@wanadoo.fr  
Siret : 48139655400018

**Ets. Bernard MOINE**  
- ELECTRICITE GENERALE - ENERGIES RENOUVELABLES -

- Coffres Individuel
- Solaire Thermique
- Solaire Photovoltaïque
- Pompe Autonome Solaire
- Système Thermodynamique

La Faye - Leygras  
43620 SAINT ROMAIN LACHALM  
06 84 30 37 08

**S.D.R.T.P.** FOREZ

**amiantec43**  
Les Spécialistes du Désamiantage

Société de Développement et Réalisation Travaux Publics Forez

Réseaux Humides, Réseaux secs, VRD, Terrassements,  
Génie Civil, Aménagement Paysager, Désamiantage  
Aulagny 43290 MONTREGARD  
Tél : 04 71 65 66 39 Fax : 04 71 65 68 15  
e-mail : [contact@sdrtp-forez.fr](mailto:contact@sdrtp-forez.fr)

**Ets. Bernard MOINE**  
ELECTRICITE GENERALE - ENERGIE RENOUVELABLE

LOCATION NACELLES AUTOMOTRICES & CAMION VL

06 84 30 37 08

La Faye - Leygras - 43620 SAINT ROMAIN LACHALM




# FBi-ie

Maîtrise d'œuvre, Etudes, Ingénierie

Voirie, Réseaux Divers,  
Assainissement, Terrassement

Zone d'Activités, Lotissement

franck.beaulaigue@gmail.com - P 06-75-58-14-52 - Tel 04-71-59-24-13  
Chemin de la Souchonne - 43120 Monistrol sur Loire  
Franck Beaulaigue Ingénierie - Infrastructure et Environnement



DELAIGUE Jean-Pascal

ARTISAN CARRELEUR

Sol- Faïence - Mosaïque  
Neuf et rénovation

Les Panens  
43220 RIOTORD

06 24 22 47 39  
04 71 66 83 19

jean-pascal.delaigue@orange.fr

# Allianz

## Michel DRIOT

### Agent général

Assurance — Épargne  
Placements — Retraite  
Particulier — Entreprise

B.P. 26 — 14, Place Foch  
43140 St-Didier-en-Velay  
Tél. : 04 71 61 05 58

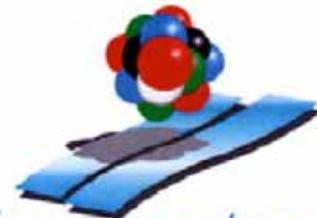
26 rue du 11 Novembre  
43220 Dunières  
Tél. : 04 71 61 98 33

michel.driot@allianz.fr  
www.allianz.fr/driot  
N° ORIAS : 07021640

# Plast-up

www.plast-up.com

ZI Chambaud 43620 Saint Romain Lachalm  
Tél : 04 71 61 23 02 - Fax : 04 71 61 23 04



## Leygatech

Films barrières pour l'emballage alimentaire

ZI Chambaud

43 620 SAINT ROMAIN LACHALM



## RASCLE JOSEPH S.A.R.L.

Menuiserie bois - PVC -  
Alu-Escaliers - Charpente  
Couverture - Rénovation -



Tous travaux restauration et sur mesures

"Gauthier" - 43620 Saint-Romain-Lachalm  
Tél. : 04 71 61 00 96 - Fax : 04 71 66 22 15

SARL GUILLAUMOND CONSTRUCTION

### MACONNERIE:

TRAVAUX NEUF & RENOVATION  
TERRASSEMENT, ASSAINISSEMENT

FACADE: Rejointoiement  
Projeté imitation pierre

TERRASSE: Béton désactivé  
Béton imprimé



ZA de Rullière  
43620 ST ROMAIN L.  
06-82-11-38-31  
06-18-29-80-33

WWW.Guillaumond construction

## sarl F&L

MAÇONNERIE  
ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR  
SOUFFLAGE

La Faye  
43620

SAINT-ROMAIN-LACHALM

Florian Liogier.  
06 74 24 24 59

Florent Filaire.  
06 47 58 96 44

contact@fetl.fr  
www.fetl.fr



## CAP CHAUFFAGE

Chauffage - Plomberie - Sanitaire

06 23 76 40 71

SALLES DE BAINS  
- Création  
- Réfection complète

www.cap-chauffage.fr

St Romain Lachalm



Votre distributeur  
de proximité

SECTEURS 07 - 42 - 43 : CARBURANTS,  
COMBUSTIBLES, NETTOYAGE DE CUVE...



Z.A de Leygat - 43190 TENCE  
Tél. 04 71 59 82 83  
Fax 04 71 59 51 14  
croccarburantscombustibles@orange.fr  
www.3ccombustible.fr

# Infos pratiques

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél. : 04 71 61 00 08  
Tél. : 04 71 61 14 80

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.  
Samedi de 9 h à 12 h. Fermé le mercredi après-midi.  
E-mail : [mairie-st-romain@wanadoo.fr](mailto:mairie-st-romain@wanadoo.fr)

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. : 04 71 61 72 69

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi  
de 8 h 30 à 11 h 30. Vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.

## A.D.M.R

Madame BRUNON

Tél. : 04 71 61 00 08  
ou 04 71 59 63 56

Permanences les lundis de 14 h à 16 h 30, les mardis de 15 h  
à 17 h et jeudis de 14 h à 16 h 30.

## CORRESPONDANTS DE PRESSE

Jean PHALIPPON  
la Tribune

Tél. : 04 71 66 46 32

[jean.phalippon@laposte.net](mailto:jean.phalippon@laposte.net)

Josiane ANDRE  
la Gazette

Tél. : 04 71 61 05 31

[jcjandre@gmail.com](mailto:jcjandre@gmail.com)

(vous pouvez également passer par la mairie qui transmettra aux correspondants).

## BIBLIOTHEQUE

Tél. : 04 71 65 52 10  
ou 09 65 00 26 09

Mercredi de 14 h à 16 h  
Samedi et dimanche de 10 h à 11 h 30.

## SERVICE DES EAUX

Tél. : 04 71 66 62 11

## SPANC

Tél. : 04 71 61 22 97

## DECHETTERIE DE SAINT JUST MALMONT

ZI La Fond du Loup

Lundi : 13 h 30 à 17 h

Mardi : fermée

Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Jeudi : fermée

Vendredi : 13 h 30 à 17 h

Samedi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

**du 15 mai au 15 septembre ouverture jusqu'à 18 h**

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les mardis et vendredis, celle des bacs à couvercle jaune tous les mercredis.

# Agenda

|                           |  |
|---------------------------|--|
| <b>3 janvier</b>          | Don du sang (16 h 30 à 19 h)                       |
| <b>8 janvier</b>          | Vœux du maire à 10h30                              |
| <b>28 janvier</b>         | Concours de coinche (Foot)                         |
| <b>11 février</b>         | Tartiflette (Tennis)                               |
| <b>18 février</b>         | Concours de coinche (Comité des Fêtes)             |
| <b>19 février</b>         | Bal (Pompiers)                                     |
| <b>5 mars</b>             | Loto (Ecole Publique)                              |
| <b>11 mars</b>            | Soirée soupes (Lacim)                              |
| <b>22 mars</b>            | Randonnée VTT (badminton)                          |
| <b>25 mars</b>            | Loto (APEL)  |
| <b>15 avril</b>           | Animation enfants (Comité des Fêtes)               |
| <b>23 et 29 avril</b>     | Gala (Twirling)                                    |
| <b>19, 20 et 21 avril</b> | Ramassage papiers cartons (Lacim)                  |
| <b>3 juin</b>             | Fête de la Bière                                   |
| <b>3, 4 juin</b>          | Grands Prix nationaux de Musique                   |
| <b>10 juin</b>            | Soupe aux choux (A.C.C.A.)                         |
| <b>17 juin</b>            | Randonnée générales (Les 4 Roumi's)                |
| <b>30 juin</b>            | Don du sang (16 h 30 à 19 h)                       |
| <b>1er juillet</b>        | Kermesse (Ecole Privée)                            |
| <b>7 juillet</b>          | Inauguration des marchés d'été                     |
| <b>8 juillet</b>          | Concours de pétanque et soupe aux choux (Pompiers) |
| <b>21 juillet</b>         | Soirée théâtre (Arti'shows)                        |
| <b>4, 5 et 6 août</b>     | Fête patronale                                     |

# Elections

## Elections présidentielles

23 avril et 7 mai 2017

## Elections législatives

11 et 18 juin 2017

## INFO ! NOUVEAUX ARRIVANTS

Pour pouvoir voter à Saint-Romain en 2017,  
vous devez vous inscrire impérativement  
avant le 31 décembre 2016 en Mairie.

**Bulletin d'information municipale  
de Saint-Romain-Lachalm**  
**Directeur de publication :**  
**J. M. Poinas**

**Graphisme [www.studio109.com](http://www.studio109.com)**  
**tirage 600 exemplaires**  
**Imprimerie Coopérative des Sucrs-Yssingaux**



# Banquet des classes en 6



# Retour sur la vogue !

La musique



Les 10 ans



Les miss



Les 18 ans



Les 30 ans



Les 20 ans



Les 40 ans



Les 50 ans



Les 60 ans

